



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Postes
et de l'Économie Numérique

Point presse

POINT PRESSE DU MINISTÈRE DES POSTES ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Lomé, le 04 juin 2018 - Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique, fait le point sur ses différentes activités du mois de mai 2018.

Le 08 mai 2018, le gouvernement a adopté en conseil des ministres, un décret autorisant le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique à procéder à la signature des arrêtés relatifs à l'extension de la durée et du périmètre des licences octroyées aux opérateurs de téléphonie mobile Atlantique Telecom (Moov Togo) et Togo Cellulaire.

En effet, la vision du gouvernement pour le secteur de l'économie numérique à l'horizon 2022 est de faire du haut débit une commodité pour tous les segments de la société, de rendre accessible les applications à forte valeur ajoutée dans tous les secteurs économiques et de rendre disponible les compétences TIC chez les jeunes. Pour atteindre cette vision, il s'avère important que tous les acteurs de l'écosystème des TIC notamment les opérateurs de téléphonie mobile Togo Cellulaire et Moov Togo, chargés d'établir et d'exploiter des réseaux de télécommunications mobiles GSM, jouent leur rôle

C'est dans cette optique que le ministère a soumis au gouvernement un projet de décret, l'autorisant à étendre jusqu'en 2036, la durée de leurs licences GSM (2G/3G) qui arrivent à échéance en 2019 pour Togo Cellulaire et en 2021 pour Moov Togo. Ceci pour donner plus de visibilité à ces acteurs et les inciter à investir davantage. Ledit décret devait également permettre au ministère d'élargir le périmètre des licences octroyées aux deux opérateurs en leur attribuant des licences 4G, conformément au plan d'actions retenu dans la Déclaration de Politique sectorielle.

L'adoption du décret va permettre aux consommateurs d'avoir accès aux services 4G afin de disposer d'une connexion internet très haut-débit mobile ; de donner plus de visibilité aux opérateurs et les inciter à investir davantage pour la réalisation des objectifs de la politique sectorielle et le développement de l'économie nationale ; de réaliser l'objectif de couverture 4G d'au moins 40% de la population à l'horizon 2022, fixé dans la déclaration de politique sectorielle ; et enfin d'accompagner le processus de transformation du Groupe Togo Telecom en procédant à la mise à niveau de ses licences.

Le 14 mai 2018, le ministre a présidé la cérémonie d'ouverture de la 5^{ème} édition du Female Tech Camp, en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. David Gilmour.

Organisé chaque année par l'association Éducation Citoyenne et Changement (E2C Togo) sous le parrainage du ministère, le Female Tech Camp est un camp technologique dédié aux jeunes filles et femmes. L'évènement vise à former celles-ci aux métiers du Web.

L'édition 2018 a pour mission de favoriser l'inclusion de la gent féminine dans le numérique en réduisant l'écart entre hommes et femmes dans le secteur. Elle s'inscrit dans la dynamique des objectifs du développement durable, notamment l'ODD 4 (éducation de qualité), l'ODD 5

(qui consiste à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles) et l'ODD 10 (réduire les inégalités dans les pays).

Pendant quatre jours, les participantes ont été entretenues et formées au cours de différents panels, ateliers et expositions sur les questions liées au commerce électronique, aux nouveaux moyens de paiement et de sécurisation des transactions électroniques. Elles ont été également emmenées à la découverte du blogging, du graphisme et de la conception de site web.

Très engagée sur les questions liées à l'inclusion de la femme dans le secteur des TIC, le ministre des postes et de l'Économie Numérique Mme Cina Lawson, a exhorter les jeunes filles à s'investir et à donner le meilleur d'elles-mêmes au cours des travaux du camp tout en faisant preuve d'audace et d'originalité. « Etonnez-nous les filles ! » a-t-elle martelé.

Le 15 mai 2018, La Société des Postes du Togo (SPT), sur l'initiative du Ministère et en partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile Togo Cellulaire et Moov Togo, a procédé à Anfoin, localité située à 62km de Lomé (Préfecture des Lacs), au lancement du Compte ECO CCP, en présence du Chef de l'Etat, SEM. Faure Essozimna GNASSINGBE.

Le Compte ECO CCP est un produit innovant et révolutionnaire de la SPT qui va modifier, de façon irréversible, les modes de gestion de l'économie domestique. En effet, il permet de disposer instantanément, sans aucune formalité, d'un compte épargne gratuit et rémunéré, depuis un mobile qui tient lieu de porte-monnaie électronique (PME) via le code USSD *165#.

Le produit répond à un triple objectif : d'une part accroître le taux de bancarisation des populations et l'amélioration de l'inclusion financière du monde rural ; d'autre part, promouvoir et encourager la mobilisation de l'épargne des couches sociales vulnérables et contribuer, par la même occasion, à l'éducation financière des jeunes et à la sensibilisation du monde rural à l'économie digitale.

Ces différentes préoccupations s'inscrivent dans la droite ligne de la politique prônée par le Chef de l'Etat en matière de lutte contre la pauvreté et mise en œuvre par le Gouvernement, en créant les conditions propices à la création de la richesse. A l'instar de la finance inclusive, en accédant à la finance digitale, le monde rural pourra pleinement accroître et renforcer son rôle comme un rouage essentiel dans la stratégie de croissance du Togo.

Cependant s'il est vrai que le Compte ECO CCP répond à des attentes spécifiques au monde rural qui constitue son cœur de cible, il faut souligner que le produit n'est pas destiné qu'à ces derniers. En effet, les citoyens sont aussi concernés, notamment les jeunes urbains qui voient dans ce mode de règlement digitalisé, une alternative aux difficultés inhérentes à l'ouverture d'un compte courant classique mais aussi d'autres manières de consommer.

Du 24 au 26 mai 2018, une délégation de startups togolaises conduite par le ministre a pris part à Paris en France à la 3^{ème} édition du Salon Viva Technology, qui est l'un des plus grands salons technologiques au monde dédié à l'innovation et aux startups.

En effet, cette année, un espace dénommé Africa@Tech a été dédié à l'Afrique où plus d'une centaine de startups du continent sont attendues pour révéler leur potentiel de créativité, d'ingéniosité et d'innovation.

Pour marquer la présence Togo à ce grand rendez-vous technologique, le ministère a pris l'initiative de faire participer des startups togolaises à l'événement. Huit 08 acteurs de l'écosystème ont donc été invité par le ministère pour participer au salon. Il s'agit de :

- Sénamé Agbodjinou, Fondateur du Woelab, un espace d'innovation et plus grand fablab du Togo qui s'exprimera notamment sur la blockchain et les fablabs,
- Komlan Folly, CEO de l'African Geospatial Intelligence Agency (AGIA), une entreprise spécialisée dans le big data, la cartographie numérique et l'agriculture de précision.
- Emefa Kpegba, développeur Mobile/Web, Tech Entrepreneur et membre fondateur de l'Afri Tech Hub, un Hub entrepreneurial et technologique qui veut regrouper startups, entreprises, PME, investisseurs et Venture Capital.
- Nadège Afoutou, présidente de l'association Education Citoyenneté Changement (E2C) qui forme chaque année plusieurs centaines de jeunes filles sur le territoire togolais à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication via l'initiative Female Tech Camp,
- Dona Etchri, Manager général du Centre local d'incubation numérique (CLIN), initiateur de la plateforme de e-commerce agricole e-agribusiness et de la plateforme Doomevi dédiée à alerter les autorités sur l'état défectueux d'une infrastructure,
- Helton Yawovi, Co-fondateur de la startup Dashmake, qui a développé SOS System, une application mobile de secourisme participatif et d'informations sur la santé,
- Yves Kokoayi, Manager du www.tech228.com, un site d'informations sur le numérique et l'entrepreneuriat au Togo et en Afrique.
- Edem Fiadjoe, CEO de Jet Solutions, une entreprise spécialisée dans le développement d'application qui est à l'origine de Nexus Health, une plateforme qui permet de faire le lien entre les hôpitaux et l'assureur, l'assistance automobile et santé et d'autres formules de satisfaction clientèle.

En prenant l'initiative de faire participer ces jeunes startpers à Viva Tech, l'ambition du ministre Cina Lawson est de leur donner l'opportunité de côtoyer et de rencontrer des acteurs d'un environnement en perpétuelle mutation.

Durant trois jours, ces jeunes sont allés à la rencontre des startups et grands groupes internationaux du secteur avec qui ils ont noué des relations qui seront sans nul doute, bénéfiques pour leurs différents projets.

Il faut souligner que le ministre a participé au cours de l'événement au panel sur « l'entrepreneuriat en Afrique », aux côtés de Thione Niang, fondateur d'Akon Lighting Africa, de Stéphane Richard, PDG d'Orange et de Amrote Abdella, Directrice Régionale Microsoft 4Africa.

Contact presse : presse@numerique.gouv.tg

Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique. Depuis 2010, Cina LAWSON occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Économie Numérique.